

ENTRE LES BRANCHES

JUIN 2025
NUMÉRO 7
VOLUME 20



LE CONSEIL EN BREF

CONSEIL DE JUIN

- Des contrats ont été octroyés concernant le traitement des fissures ainsi que le pavage et les réparations de nos chaussées;
- Le conseil appuie la décision du comité de démolition concernant la démolition du bâtiment situé au 61, route Beaurivage;
- La surveillance du chantier de la Rue Breton a été octroyée à la firme ARPO;
- La firme LNA est mandatée pour la préparation de l'étude hydrogéologique et la préparation d'une demande d'autorisation au ministère de l'environnement pour le prélèvement d'eau qui desservira le nouveau secteur résidentiel;
- La firme Degrandpré est mandatée pour exécuter les premiers forages pour valider la quantité et la qualité de l'eau dans le nouveau développement résidentiel;
- La firme Arpo a aussi été mandatée pour planifier le prolongement du réseau d'égout sanitaire sur une portion de la rue principale ainsi que pour préparer les plans et devis pour la construction d'une rue dans le secteur de la rue Bilodeau;

Pour plus de détails, veuillez consulter le procès-verbal de cette séance qui sera déposé sur le site internet de la municipalité quelques jours après son adoption à la séance suivante.

RAPPEL

JOURNAL ENTRE LES BRANCHES

EN LIGNE



www.st-sylvestre.org
Onglet Services / Citoyens

INFOLETTRE



Abonnez-vous sur la page d'accueil
au www.st-sylvestre.org

EN FORMAT PAPIER*



- Alimentation Saint-Sylvestre
- Bureau municipal

* Il n'y aura plus de distribution postale
à chaque résidence

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL ET DE FABRIQUE :



24 juin et 1 juillet



Semaines du 20 et 28 juillet (vacances de la construction). Nous serons de retour lundi le 4 août.

Bonnes vacances estivales à tous et toutes !

ACTUALITÉS MUNICIPALES

SÉANCE DU CONSEIL

La prochaine séance régulière du conseil municipal aura lieu lundi **le 7 juillet à 20h** à la salle Bonne entente.

COLLECTE DES GROS REBUTS (ENCOMBRANTS)

Nous avons eu plusieurs demandes de citoyens dernièrement à ce propos donc voici un rappel du fonctionnement pour le service de ramassage sur appel seulement.

Étape 1 :

Communiquez directement avec la compagnie Recyc.Lav inc par téléphone au : 418.881.0084



Étape 2 :

Mentionnez les articles dont vous souhaitez vous départir en établissant une liste la plus précise possible. Tous les encombrants sont récupérés, peu importe leur état, qu'ils soient fonctionnels ou non. Nous vous recommandons de mettre tous les petits objets dans des boîtes.

Étape 3 :

À la suite de votre communication, Recyc.Lav inc vous demande de déposer vos objets à l'extérieur pour le lundi suivant. La collecte s'effectuera au courant de la semaine suivante au plus tard dans les 5 jours ouvrables à compter du lundi.

Étape 4 :

Placez vos objets près de la maison à un endroit facile d'accès pour les manutentionnaires. ****Ne pas placer vos objets sur le bord de la rue****



BRASSARDS LUMINEUX À DONNER

Pour augmenter la sécurité des marcheurs au village, nous offrons gratuitement des brassards lumineux aux personnes intéressées. Vous pouvez passer au bureau municipal pour récupérer le vôtre. Cette initiative est rendue possible grâce à une aide financière de Accès Transports Viable (ATV).

DU NOUVEAU AU JARDIN COMMUNAUTAIRE !

Vous avez sans doute remarqué l'agrandissement du jardin ces dernières semaines. Effectivement, les bénévoles du comité ont travaillé fort sur la conception et l'aménagement de nouveaux emplacements pour y accueillir des arbustes fruitiers. La semaine dernière, ils ont planté 70 arbustes tels que bleuetiers, framboisiers, camérisiers, groseillers, et autres dont les fruits seront offerts à la population de Saint-Sylvestre (d'ici 1 à 2 ans selon les espèces).

De plus, cet espace offrira aux élèves de l'Astrale de belles opportunités d'apprentissage en concordance avec leur projet éducatif déjà existant qu'est l'Astralopousse.

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à cet aménagement.



De gauche à droite : Véronique Bourgault, Louiselle Giroux, France Bourget et Joseph Lamarre, membres du comité.

CHANGEMENT D'HORAIRE - COMPOST

Exceptionnellement, la collecte du compost (bac brun) **se fera le mardi 1er juillet** au lieu du lundi. Veuillez mettre vos bacs au chemin la veille. Des délais sont à prévoir pour le ramassage donc veuillez laisser votre bac au chemin. Ce changement s'explique par la fermeture du site de compostage lundi.



SAVIEZ-VOUS QUE ?



Entretenir de bonnes relations avec votre voisinage a de nombreux effets positifs. D'abord, un quartier où il est agréable de vivre et aussi un sentiment de sécurité accru. Voici 5 règles de base suggérées pour être un.e bon.ne voisin.e et ainsi vivre une vie de quartier des plus enrichissantes.

1. Se présenter

Que ce soit vous le p'tit nouveau dans le quartier ou qu'on emménage à côté de chez vous, il est nécessaire d'aller vous présenter. Pour accueillir un nouveau voisin ou une nouvelle voisine, on peut lui offrir un petit cadeau (une plante ou une petite gâterie), mais ce n'est pas essentiel. L'important est de briser la glace entre vous.

2. Saluer vos voisin.e.s

Quand vous vous croisez, saluez votre voisin. Si l'occasion s'y prête, posez-lui des questions pour le connaître mieux sans pour autant être trop insistant.e. Il faut savoir bien équilibrer nos démarches. La politesse est toujours de mise! Toutefois, vous devez aussi respecter son intimité. C'est primordial! Vous devez accepter que votre voisin.e mette ses limites si vous voulez qu'il respecte les vôtres.

3. Suivre les règles

Pour ne pas entacher votre bonne entente, suivez les règlements de la municipalité concernant le respect des lieux publics. N'empiétez pas sur son terrain, respectez les espaces de stationnement et faites en sorte que votre chien et/ou votre chat n'aille pas sur la pelouse du voisin. Ce n'est pas son terrain. Prenez soin d'être compréhensif.ive et attentionné.e.

4. Contrôler vos bruits

Ne passez pas la tondeuse au petit matin, respectez les horaires prévus pour la musique dans la cour, ne faites pas de rénovation bruyante sans les avertir, etc. Bref, il faut penser aux autres. Fiez-vous sur votre bon jugement. Aussi, il est de bon ton d'avertir vos voisin.e.s si vous faites un party dans votre cour ou des travaux et que vous pensez que le bruit pourrait les déranger.

5. Offrir votre aide

Un nouvel arrivant dans le quartier peut avoir besoin de votre aide. Soyez à l'affût des possibilités de lui donner un coup de pouce. Offrez-lui de lui prêter votre tondeuse (ou votre souffleuse, en hiver), de faire du covoiturage, de ramasser son courrier durant ses vacances ou toute autre aide.

Bref, en respectant vos voisins et voisines et surtout en prenant le temps d'échanger quelques mots avec eux, vous devriez pouvoir construire une relation harmonieuse et respectueuse.

La municipalité de Saint-Sylvestre a à cœur la santé, la sécurité, le bien-être et l'amélioration du milieu de vie de ses citoyens. Ensemble, nous contribuons à faire la différence.



Avis important :

Changement de dénomination pour le rang Sainte-Marie (Ouest). Désormais, le mot Ouest ne sera plus utilisé. Aucun changement d'adresse n'est requis pour les résidents. Cette décision est en concordance avec la Commission de toponymie du Québec.

Activité gratuite organisée par le comité des loisirs

FÊTE FAMILIALE

— DE SAINT-SYLVESTRE —

16 AOÛT 2025

JEUX GONFLABLES **TOURNOI DE WASHER**

Dès 14h



JP GOBEIL

Casse-croûte et service de bar sur place

Chansonnier de 19h à 22h

20\$ par équipe inscription à loisirs@st-sylvestre.org
ou 418-596-2384 #2 - Bourse pour les gagnants
En cas de pluie, l'activité se déroulera dans le centre multifonctionnel



Pickleball extérieur

Deux terrains sont disponibles pour les amateurs de pickleball.

Cet aménagement est temporaire pour l'été 2025 en raison des travaux de construction d'une nouvelle surface multisports qui accueillera 2 terrains de pickleball, du mini soccer et du basketball.

Le **POTAGER THERRIEN** invite toute la population de St-Sylvestre à surveiller l'arrivée de nos fraises.

Nous vous invitons à nous suivre sur notre page Facebook pour connaître la journée de l'ouverture de notre kiosque pour la saison 2025. Aussi, nous allons offrir différents légumes tout au long de la saison.

Nous sommes situés au 302, route Beaurivage à St-Sylvestre

Les heures d'ouvertures du kiosque seront de 9h00 à 12h00

et de 13h00 à 17h00

Contactez nous au 418-596-3154 pour toutes questions.

Bienvenue à tous.

Valérie, Patrick, Anthony, William, Félix, Colette et Michel



Les mardis
18h30 – 5 à 12 ans
Responsable :
Marie-Philippe Bilodeau



Soirées de balle

DE RETOUR LE 24 JUIN C'EST GRATUIT

SURPRISES A LA FIN DE CHAQUE PARTIE

ANNULÉ EN CAS DE PLUIE

LA COHABITATION AU SERVICE DES AÎNÉS

COHABITATION
Chaudière-Appalaches

- ✓ BESOIN D'UN COUP DE MAIN À LA MAISON ?
- ✓ OFFREZ UNE CHAMBRE À UNE PERSONNE DE CONFIANCE
- ✓ EN ÉCHANGE : PRÉSENCE ET AIDE (PETITS TRAVAUX, ENTRETIEN)
- ✓ RESTEZ CHEZ VOUS PLUS LONGTEMPS. EN BONNE COMPAGNIE !



COMMUNIQUEZ AVEC NOUS !

Camille Gagnon
418 728-4825 poste 106 / visites@cpalotbiniere.com



ORGANISMES

Club FADOQ

Jeux régionaux FADOQ: Bravo aux 25 personnes qui ont participé aux jeux. Le club FADOQ de St-Sylvestre a défrayé les frais d'inscription des participants. L'équipe de Marcel Chabot (Madeleine Routhier, Huguette Labbé et Ovide Marcoux) a remporté la médaille d'or pour la marche de prédiction. Ovide Marcoux a gagné la médaille d'argent. M. Ovide Marcoux a remporté la médaille d'argent en marche individuelle.



Viactive: Les animations estivales débuteront mercredi le 18 juin à 13h30 entre l'église et le CHSLD. En cas de pluie, nous irons au local. Le 9 juillet Samantha nous présentera un nouveau concept de Viactive.

Pétanque : les lundis 19h00. Nous avons un beau terrain de pétanque et nous aimerions assurer la relève. Pour les nouveaux intéressé(e)s, nous fournissons les boules et nous vous accompagnerons pour le jeu. Vous pouvez amener un ami(e).

Palet et Babette: les mardis 19h00. Il y aura possibilité de vous faire connaître le jeu de babette. Molkky, jeu de couilles, washers, les mercredis 18h45 près du terrain de pétanque.

Nous vous souhaitons un bel été et bien du plaisir à jouer dehors.



BIBLIOTHÈQUE LA RENCONTRE

824 rue Principale - (418) 596-2427

Heures d'ouverture : mercredi 16 h à 18 h, jeudi 19 h à 20 h 30, et dimanche 10 h à 11 h 30

Courriel : bibliolarencontre@axialmedia.com

Web : <https://www.bibliothequelarencontre.com>

Facebook : Bibliothèque de Saint-Sylvestre

Marathon de lecture – Les jeunes sont invités à participer au Marathon de lecture pendant les vacances scolaires. Il suffit d'obtenir la fiche de participation, soit en imprimant la copie ci-bas, soit en venant en chercher une à la bibliothèque, soit en la demandant aux responsables du camp de jour. Ensuite, il suffira de remettre la fiche complétée à la bibliothèque avant la fête du Travail. Un emballage cadeau sera tiré parmi les participants.

Nouvelle plage horaire – Nous continuons notre période d'essai d'ouverture les mercredis de 16 h à 18 h jusqu'à la fin de juin. Si vous voulez nous faire part de vos commentaires et/ou suggestions sur le sujet, écrivez-nous par courriel.



Marathon de lecture



Ouvert à tous les enfants d'âge scolaire, qu'ils soient abonnés ou non à la bibliothèque.

Consigne : Pour chaque défi réussi, écris dans la case le titre et le nom de l'auteur du livre lu (ou le nom et la date de la revue). Seulement un livre par case. Tu dois donc lire 6 livres. Complète tous les défis et cours la chance de gagner un prix.

Apporte ta fiche complétée à la bibliothèque avant la fête du Travail.

1. Une bande dessinée	2. Un livre qui te fait rire	3. Un documentaire
4. Un livre recommandé par une autre personne	5. Une revue	6. Un livre avec ton personnage préféré

Ton nom: _____ Nom de ton parent: _____

Courriel ou numéro de téléphone: _____

MESSAGE DES FERMIERES

Merci à tous ceux et celles qui ont participé au gala Amateurs, soit par votre présence ou en donnant un prix de participation. Le tout a été bien apprécié.

Les Fermières amassent les goupilles de cannettes pour la fondation Mira pour ceux et celles qui veulent nous aider. Merci encore d'encourager le cercle des Fermières Saint-Sylvestre.



- La date de tombée du prochain journal est le vendredi **27 juin**. Veuillez envoyer vos articles pour juillet ET août à loisirs@st-sylvestre.org

Suite à la réorganisation des Fabriques (Églises et cimetières) le Diocèse a obligé la séparation des terrains des cimetières et des Églises, par la suite une compagnie regroupant tous les cimetières a été formée : Compagnie De Cimetières Des Dix Clochers

Qui sommes nous : Organisme à but non lucratif, la Compagnie de cimetières des dix clochers, en opération depuis le 1^{er} avril 2025, regroupe les 11 cimetières des 10 paroisses de la Fabrique Sainte-Mère-de-Jésus (St-Bernard, St-Elzéar, Ste-Hénédine, St-Isidore, Ste-Marguerite, Ste-Marie, St-Maxime (Scott), St-Narcisse, St-Patrice et St-Sylvestre).

Notre mission : Valoriser le patrimoine funéraire, et ce, en s'assurant de maintenir un équilibre financier pour l'entretien et la pérennité des cimetières tout en rendant hommage à nos disparus qui nous sont très chers. La Compagnie de cimetières des dix clochers assure le repos des défunts chrétiens dans la dignité, le respect et la sérénité.

À votre écoute: Mme Huguette Berthiaume, Directrice générale, et Mme Nancy Bibeau, adjointe de direction, se feront un plaisir de répondre à vos questions ou de vous accueillir dans leurs locaux situés au :

380 rue Principale, St-Narcisse
Du lundi au jeudi entre 8h et 17h
Téléphone : 418 475-4672
dg.ccdc@telus.net / adj.ccdc@telus.net

**** IMPORTANT ****

Pour urgence hors des heures d'ouverture, quelqu'un vous répondra au même numéro de téléphone.

L'Équipe de la Compagnie de cimetières des dix clochers,
M. Germain Camiré, Président



Fête des Mères dans notre belle église

Le dimanche 4 mai dernier, nous avons célébré nos mamans lors de la messe.
Merci aux jeunes qui ont lu les intentions de prière :

Abigaëlle Durand, fille d'Evelyne Bouchard et Pierre-Philippe Durand
Jordan Breton, fils d'Alexandra Boissonneault-Pelletier et Jean-Philippe Breton
Alexis Routhier, fils d'Émilie Marcoux et Christian Routhier
Thomas Jacques, fils d'Andréanne Couture et Kevin Jacques
Frédérique Jacques, fille d'Andréanne Couture et Kevin Jacques
Luckas Jacques, fils d'Andréanne Couture et Kevin Jacques

À toutes les mamans, bonne fête!

Ginette Fortin (EAL)



À nos prières

Mme Gilberte Landry, décédée le 10 mai à l'âge de 83 ans. Elle était l'épouse de Normand Drouin. Une célébration de la parole a eu lieu samedi le 17 mai à St-Sylvestre.
M. Michel Thivierge, décédé le 26 février à l'âge de 73 ans. Il était le fils de Marie-Jeanne Blais et de Dorveny Thivierge. Les funérailles ont été célébrées en l'église de St-Sylvestre le 24 mai dernier.

Nos sincères condoléances aux familles

La Paix

Ne t'en fais pas
pour ce qui t'arrivera
demain.
Ton Père éternel,
qui a soin de toi
aujourd'hui,
le fera également demain
et tous les jours.

Ou bien il t'épargnera
la souffrance,
ou bien il t'accordera
une très grande force
pour la supporter.

Demeure donc dans la paix
et mets de côté
Toute inquiétude
ou pensée imaginaire.
S. François de Sales

Message d'espoir
Ginette Foucault Lavallée
ÉAL



Municipalité de Saint-Sylvestre

AVIS PUBLIC
ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT
188-2025

Avis public est donné de l'entrée en vigueur

Du règlement :

N° 188-2025 MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AUX PERMIS ET CERTIFICATS, AUX CONDITIONS PRÉALABLES À L'ÉMISSION DE PERMIS DE CONSTRUCTION, AINSI QU'À L'ADMINISTRATION DES RÈGLEMENTS DE ZONAGE, DE LOTISSEMENT ET DE CONSTRUCTION N°04-97 VISANT À :

Spécifier qui est responsable de l'application des règlements d'urbanisme

Modifier le titre du chapitre VIII

Spécifier les contraventions aux règlements d'urbanisme

Spécifier les initiatives d'une poursuite judiciaire et les amendes relatives à une infraction

Le règlement N° 188-2025 a été adopté le 7 avril 2025. Le certificat de conformité a été émis par la MRC de Lotbinière le 11 juin 2025 et il est entré en vigueur à cette date.

Donné à Saint-Sylvestre, 17 juin 2025

Louise Breton
Directrice générale et greffière-trésorière
De la Municipalité de St-Sylvestre

Saint-Sylvestre, 17 juin 2025
CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, déclare que j'ai publié l'avis d'entrée en vigueur du règlement N°187-2025 en affichant une copie de cet avis à l'endroit désigné au bureau municipal le 17 juin 2025 et en le faisant publier dans le journal Entre les branches du mois de juin 2025.

Louise Breton
Directrice générale et greffière-trésorière
De la Municipalité de St-Sylvestre

Ne manquez pas !

4 à 7 festif

Vendredi 11 juillet



Musique, rires et bonne humeur...

Lieu : Place publique (stationnement église)

PROGRAMME

- **Dès 16h – Bar & foodtrucks (\$)**
(Le Cubaquois et la Popotte Créole)
- **17h à 19h – Danse et musique folklorique**
James Allan au clavier &
Courtney Drew au violon

**Le comité sera sur place pour vous présenter notre
toute nouvelle carte touristique !**

Activité gratuite / Apportez vos chaises !

Fermeture du site à 22h

**En cas de pluie, l'événement aura lieu au
Centre multifonctionnel**

Bienvenue à tous !